



APOSTOL

Janvier 2026 - N° 203

Rouergue, Languedoc et Roussillon



EDITORIAL

abbé Louis-Marie Berthe

Soigner le lien conjugal

Avec le temps de Noël, la liturgie du mois de janvier nous invite à regarder à la lumière de la foi la vie familiale et conjugale. Et pour cause : le Fils de Dieu, en s'incarnant, a voulu connaître et vivre dans sa chair la réalité simple et modeste d'une vie de famille ; il a choisi de naître dans un foyer fondé sur un véritable mariage pour croître « *en sagesse, en taille et en grâce* » sous le soleil de l'amour réciproque de Marie et de Joseph.

Sans doute l'Évangile est sobre quand il évoque l'union de saint Joseph et de la bienheureuse Marie, toujours vierge. Leur mariage n'est évoqué qu'une seule fois pour dire qu'il est voulu de Dieu même. Alors qu'il pense à répudier en secret sa fiancée, Joseph reçoit en songe cette réponse du Ciel : « *Joseph, ne crains pas de prendre chez toi, Marie, ton épouse* ». En l'y invitant, l'ange ne lui cache cependant pas la difficulté de ce mariage singulier : mais la crainte bien légitime devant ce qui l'attend ne doit pas prévaloir, lui dit-il.

En quelques rares allusions encore l'Évangile fait deviner la force et la qualité de cet amour conjugal qui unit Marie à Joseph dans la foi comme dans l'épreuve : au moment de présenter l'Enfant au Temple, saint Luc écrit simplement : *son père et sa mère étaient dans l'étonnement pour les choses que l'on disait de lui* (Mt 2, 33) ; douze ans plus tard, les époux partagent, trois jours durant, l'angoisse d'avoir perdu le jeune Jésus : *Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois, ton père et moi, nous te cherchions angoissés* (Mt 2, 48).

Avec l'humilité qui les caractérise mais avec la force vigoureuse de leur exemple, les époux de Nazareth rappellent ainsi à tous les parents que la vie familiale, la traversée des épreuves, l'éducation et la croissance des enfants reposent sur la solidité du lien conjugal comme sur un socle fondamental. C'est la raison pour laquelle l'Église demande aux futurs époux de ne pas vivre maritalement avant d'établir entre eux le lien matrimonial.

Mais qu'on le comprenne bien : le lien conjugal est premier non pas seulement dans le temps, mais dans un sens plus profond encore : quand bien même le foyer est fondé et fécond, le lien matrimonial vécu dans la charité réciproque demeure la source de laquelle jaillit toute la vie familiale en sa plénitude. Pour l'avoir oublié, trop de familles connaissent l'échec, cherchant alors péniblement à survivre alors que la source est tarie ou presque.

Il importe donc de soigner la charité conjugale, qui conforte et revitalise le lien matrimonial. En n'oubliant pas d'entendre « soigner » aux deux sens du terme : prendre soin de ce qui est beau et précieux ; guérir ce qui a été fragilisé, abîmé ou blessé.

Mgr Lefebvre

Les préadolescents (12-14 ans)

Ce stade des 12-14 ans est important. Des orientations se dessinent, bonnes ou dangereuses. Les parents doivent être conscients de la nécessité de leur présence attentive, vigilante et aimante, même si le préadolescent affirme son autonomie.

Vers 11 ans pour la fille ou 12 ans pour le garçon, l'équilibre de l'enfance commence à vaciller, laissant place à l'inquiétude ou l'excitation, et à la remise en cause de certains acquis. Pourquoi ? C'est le début de profonds changements, une étape parfois marquée par une crise d'identité. Si des fondements moraux et spirituels solides ont été posés pendant l'enfance, le trouble sera moindre.

Le changement est d'abord physique, ils grandissent vite, avec cette différence que le corps de la fille se sexualise plus tôt que celui du garçon. **Psychologique aussi :** alors que le caractère du garçon s'affirme, souvent par la critique et l'agressivité, celui de la fille est très variable, avec des hauts et des bas, entre irritabilité et passivité. Âge difficile où il faut se montrer plus compréhensif que sévère : le préadolescent aspire à s'émanciper, sans avoir encore ni la maturité ni la force d'être pleinement autonome, sûr de lui, d'où son besoin de confiance et d'affection.

Puisqu'il recherche des repères, il ressent le besoin d'une vie sociale active par des relations avec ses camarades, la vie en groupe qui le rassure, des activités extérieures partagées qui le dégagent de la dépendance de la sphère familiale, la découverte de métiers, la poursuite de projets collectifs avec générosité... L'amitié compte beaucoup pour lui.

Cette émancipation est à la fois nécessaire et légitime, elle appartient à sa croissance, on ne saurait la contrer ; cela dit, les choix à poser exigent des parents une vigilance responsable. *Par exemple*, savoir l'éclairer et le guider, s'il le faut avec autorité, dans le choix de ses camarades, qui lui feront du bien s'ils sont bons, du mal s'ils sont mauvais (proposons-lui de les inviter à la maison pour garder un œil). *Idem pour l'inscrire* à des associations de scoutisme, artistiques, musicales ou sportives, pour satisfaire dans un cadre sain ses nouveaux désirs.

Lui et sa famille ? « Je te hais, je t'aime » ! S'il



prend ses distances avec sa famille et ses contraintes (obéissance, repas, services, horaires), elle reste une cellule qu'il ne veut pas quitter. C'est son point d'ancrage. *A-t-il des attitudes de rejet violentes pour ses parents ?* Les relativiser car c'est fréquemment pour les regretter ensuite ; les parents ne renonceront pas à leur autorité en laissant faire, mais l'exerceront avec tact et affection. *Répondre par la colère à la colère ?* Ce serait perçu comme une faiblesse, car le préadolescent estime que garder son calme doit être la marque de l'adulte mûr. *Riposter par le mépris, la moquerie ou l'ironie ?* Ce serait pire encore : il est fragile, a besoin d'être estimé, et valorisé à l'occasion, pour grandir en confiance en lui. *Quant à l'autoritarisme*, il est à proscrire ; les demandes raisonnables méritent d'être considérées, comme le préadolescent lui-même qui n'est plus un enfant. **Respectons aussi son intimité** (par exemple en ne fouillant pas habituellement dans ses affaires), tout en veillant sur ses lectures ou l'ordre de sa chambre.

Sa foi évolue, son goût pour la prière et la confession est à encourager. À la différence de l'adolescent qui affirme ses idées personnelles plutôt que d'adhérer à l'enseignement de l'Église, il demeure encore disponible à ce qu'on lui propose, peut même avoir une certaine ferveur, une sensibilité à l'idéal chrétien, se projette dans des vies héroïques, païennes ou profanes : c'est à cultiver. Pas question de céder à ces provocations comme « je ne veux plus aller à la messe » : tenir bon et répondre tranquillement que le Seigneur nous y attend.

Sa conscience morale s'affine, la honte d'avoir succombé à la tentation, une parole ou un geste malheureux le culpabilisent ; il s'interroge sur les biens à poursuivre et les moyens pour les atteindre. C'est aussi alors que l'impureté devient un danger (interrogations sexuelles, imagination troublée, images indécentes recherchées, gestes), à prévenir par une éducation à l'amour adaptée, avec délicatesse, en tête-à-tête, et franche : le père (pour le garçon), la mère (pour la fille) sauront révéler et expliquer les mystères de la vie sous leur angle moral et spirituel, avec clarté, sans fausse pudeur, pas après, mais bien avant le venin des compagnies perverses, et même avant tout départ en pension (voir notre article d'avril dernier).

Revenir par un autre chemin

Le récit des mages venus d'Orient adorer, sur l'indication d'une étoile, l'Enfant Jésus dans les bras de sa mère se termine ainsi : « avertis en songe de ne pas retourner chez Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin » (Mt 2, 12).

« Les mages retournant dans leur pays par un autre chemin font entendre quelque chose d'important. En faisant ce qui leur est indiqué, ils nous suggèrent assurément ce que nous avons à faire » avertit saint Grégoire le Grand avant d'expliquer la leçon. Si le sens de la lettre est clair - les mages ne repassent pas par Jérusalem pour éviter d'avoir à rencontrer le cruel roi Hérode - les Pères de l'Église ont vu dans ce changement de route une image de la conversion du cœur.

« Changer de chemin, c'est changer de vie, dit saint Augustin. À nous aussi les cieux ont raconté la gloire de Dieu ; nous aussi nous avons été amenés à adorer le Christ par la vérité qui brille dans l'Évangile, comme brillait l'étoile dans le ciel ; nous aussi nous avons prêté



une oreille docile aux prophéties publiées par les Juifs, au témoignage rendu par ces Juifs qui ne marchent pas avec nous ; nous aussi nous avons vu dans le Christ notre Roi, notre Pontife et la victime immolée pour nous, et nos louanges ont été pour lui comme une offrande d'or, d'encens et de myrrhe : il ne nous reste donc plus qu'à suivre un chemin nouveau ».

Certains poussent la comparaison plus loin, en voyant dans le pays d'où nous sommes sortis et vers lequel nous retournons, le Paradis. « Nous en avons été malheureusement chassés par Adam, mais nous y sommes miséricordieusement rappelés par le Christ ». « Nous avons quitté notre pays par l'orgueil, la désobéissance, la recherche des biens visibles, la jouissance de la nourriture défendue. Il nous faut y retourner par les larmes, l'obéissance, le mépris des biens visibles, le frein mis aux désirs de la chair ».

C'est, du reste, ce que les mages ont fait. Saint Jean Chrysostome affirme que, de retour dans leur pays, ils y ont mené une vie sainte et sont devenus par la suite les collaborateurs de l'apôtre saint Thomas dans son apostolat.

VII^e Université d'hiver

de la FSSPX

du 6 au 8 février 2026

Le Bonheur : entre mythe et réalité



Conférences

1. Le stoïcisme, fausse voie vers le bonheur ?
2. Le bonheur réside-t-il dans l'épanouissement de soi ?
3. Qu'est-ce que le bonheur ? Est-il à la portée de l'homme ?
4. Le bonheur selon la Foi

Ateliers – comment répondre à ces objections :

1. La conception du bonheur est subjective, propre à chaque individu. Mon bonheur est potentiellement en concurrence avec celui des autres. Il faut donc que je me donne les moyens d'être heureux.
2. Le bonheur, c'est la pleine satisfaction de nos appétits. Dès lors, le bonheur est accessible à ceux qui ont les plus grandes capacités (financières, intellectuelles, physiques, etc.). Ainsi, le bonheur n'est pas accessible à tous, encore moins aux petits et aux faibles.
3. Le bonheur n'existe pas sur cette terre, mais uniquement dans l'autre monde. Comme dit Notre-Seigneur dans le sermon sur le montagne : « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés » ; aussi Notre-Dame de Lourdes à sainte Bernadette : « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde mais dans l'autre »
4. Le bonheur n'est qu'une illusion. C'est une construction mentale pour nous aider à vivre dans cette vie absurde. Comme on dit, « l'espérance fait vivre » ; et c'est bien le seul intérêt de cette illusion. Il existe des plaisirs ponctuels, mais le bonheur, lui, n'existe pas.

Être « dans le jugement »

« J'ai l'impression d'être jugé » ; cette personne est « dans le jugement ». Expressions négatives, sèches, qu'il nous arrive peut-être d'entendre – ou d'utiliser – à propos de certaines personnes. Le problème que nous souhaitons soulever ici est celui de l'estimation juste que nous pouvons nous faire du prochain, et le risque de mépris – ou de méprise – à son encontre en raison de jugements trop peu fondés ou à l'emporte-pièce.

Avant de parler du jugement téméraire en particulier – c'est bien de cela dont il s'agit – il convient de montrer qu'il est bon de juger, puisque c'est un acte humain, qu'il faut savoir utiliser bien, à bon escient, pour qu'il soit raisonnable et vertueux.

De quoi parle-t-on quand on parle de jugement ?

Jugement, vient du latin *judicium*, lui-même dérivé de *jus dicere* : dire ce qui est droit, ce qui est vrai. Le mot jugement peut s'entendre de trois manières.

A – Juger = énoncer une vérité

Le jugement est d'abord un acte de la raison, qui dit ou définit quelque chose. Cet acte est radicalement humain, et ne pas exercer de jugement, c'est refuser de faire œuvre humaine, aussi personne ne peut-il se passer de ce genre de jugement. Lorsque nous disons : cette maison est construite par Pierre, ou Pierre est un homme, ou voler est un péché, nous portons des jugements. Dans le cas qui nous occupe, on pourrait dire qu'il s'agit de simples constatations : il porte des chaussures blanches, elle n'a pas de chapeau. Sans plus. Ce jugement de vérité aura une connotation morale dans les deux cas de figure suivants.

B – Juger = discerner

C'est ensuite un acte de la prudence qui profère ce jugement. On dit de quelqu'un qu'il est de bon jugement quand il a une juste appréciation d'une situation : c'est le bon sens moral, plus ou moins naturel, plus ou moins acquis par l'expérience. Si nous possédons ce jugement, on pourrait dire ce discernement, personne ne s'en plaindra.

C – Juger = estimer juste

C'est enfin un acte de la justice : le jugement consiste à rendre à chacun l'estime qui lui est due. Ici aussi, juger est un acte bon : il est naturel d'avoir de chacun une idée nette. Il est bon quand le jugement est posé avec les circonstances dues et la connaissance suffisante des éléments pour conclure. C'est ce jugement qui pourrait poser problème, s'il conduit à retirer indubitablement à autrui cette estime à laquelle il pourrait prétendre, de manière gratuite ou presque sans fondement. C'est le jugement téméraire.

Le jugement téméraire

Il consiste à penser du mal du prochain sans raison suffisante, à l'affirmer sans hésiter, avec certitude. Mais n'ayant pas suffisamment d'éléments, on juge des intentions, qui sont le domaine réservé de Dieu, qui seul connaît les replis de la conscience.

Lorsque je n'ai pas suffisamment d'éléments, je risque de fonder mon jugement sur des soupçons. Par exemple :

- Georges ne m'a pas salué aujourd'hui, donc il a quelque chose à se reprocher (alors peut-être qu'il ne m'a pas aperçu, qu'il est fatigué, qu'il m'a salué mais que je ne m'en suis pas rendu compte...)
- Il n'a pas de chaussures du dimanche, donc c'est un mauvais chrétien ;
- Comme je n'ai pas de chaussures du dimanche et qu'il m'a regardé, il pense certainement que je suis mauvais chrétien, donc il est dans le jugement.

Notons qu'on parle de soupçon – et non de jugement – lorsque on commence simplement à douter de la bonté d'une personne sur de faibles indices, sans tenir pour certaine la malice d'autrui. Ces soupçons sont dus à la fragilité humaine. Tenir pour certaine la malice d'autrui sur ces indices peu consistants, c'est un jugement, et si c'est à propos de quelque chose de grave, le péché sera mortel, parce que toujours avec un grand mépris pour le prochain. C'est pourquoi saint Paul dit : *Ne jugez pas avant le temps* (I Cor, IV, 5), et ce passage est ainsi commenté : *Si donc nous ne pouvons pas éviter les soupçons, parce que nous sommes hommes, toutefois les jugements, c'est-à-dire les sentences définitives et*



arrêtées, nous devons les contenir.

Trois causes du soupçon

Qu'est-ce qui nous rend soupçonneux, c'est-à-dire enclin à l'opinion du mal ? Trois raisons principales semblent émerger.

Lorsque quelqu'un est méchant en lui-même, il va tout faire passer par le filtre de sa méchanceté : aucune raison que les autres soient meilleurs que lui.

On pense ensuite aisément qu'une personne avec laquelle on s'est disputé, ou contre laquelle on nourrit une haine coriace, ou à laquelle on porte envie, est coupable, et ce sur des signes légers : *chacun croit facilement ce qu'il désire*, affirme saint Thomas d'Aquin. Conclusions hâtives qui sont dues à la précipitation d'un esprit léger, qui ne prend pas le temps de réfléchir ; beaucoup d'imagination, peu de bon sens (le manque de discernement mentionné plus haut) : on se contente de l'extérieur, la physionomie, une attitude, un langage ou quelques travers d'esprit. Trop souvent ces jugements sont sans appel, définitifs, péremptoires, et il est difficile d'en revenir.

Enfin, la confrontation durable avec les défauts d'autrui a pu donner aux anciens – ou aux blessés de la vie – une longue expérience de la vie, et les rendre soupçonneux. Remarquons que le fait d'avoir atteint un âge certain n'empêche pas qu'on ait pu contracter une mauvaise habitude. Ce ne serait donc pas forcément l'expérience, mais plutôt le vice qui gouverne, si les deux premières causes n'ont pas été combattues.

Que penser de cette phrase : « *Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés* » (Lc 6, 37) ?

Selon saint Augustin, c'est le jugement téméraire qui est interdit par cette sentence, celui qui porte sur les intentions du cœur, ou les choses incertaines. Saint Hilaire ajoute que nous devons croire les choses divines bien au-dessus de nous, sans les juger. Ou encore, d'après saint Jean Chrysostome, Notre Seigneur nous défend le jugement qui procéderait non de la bienveillance, mais de l'amertume du cœur. Ainsi, la défense de l'Évangile ne porte pas sur toute sorte de jugement, de façon absolue, mais seulement sur les défauts évoqués ci-dessus.

Conclusion pour celui qui juge (ou qui soupçonne)

Qui es-tu, toi qui juges le serviteur d'autrui ? (Rom XIV, 4) Il revient à Dieu de porter des jugements sur les intentions, parce que lui seul connaît le cœur des hommes. Ceux qu'on aurait tendance à considérer comme inférieurs sont peut-être plus favorisés de Dieu que nous. Ils ont parfois plus d'épreuves intérieures à porter, sans qu'on n'en sache rien. Celui qui juge de tout évitera difficilement le jugement téméraire : il faut rester sobre en jugements sur le prochain, et préférer se tromper plusieurs fois en pensant du bien qu'une seule fois en pensant du mal. Pour éviter que juger ne soit synonyme de condamner, attention aussi aux regards, aux allusions bien senties, qui font qu'on ne dit rien mais qu'on n'en pense pas moins.



Conclusion pour celui qui pense être jugé

Tout d'abord, quand bien même certains nous jugeraient-ils, il n'y a pas lieu d'en tenir compte, si le bon Dieu ne nous reprocherait pas ce que les autres trouvent en nous de condamnable. Ensuite, il ne faut parfois pas grand-chose pour penser être jugé : un regard non compris, une froideur pas naturelle, un rien, mais ce rien peut être interprété en mauvaise part. Et alors, on risque de tomber dans le travers qu'on dénonce : cette tendance à se croire jugé, cette appréhension d'un jugement à notre encontre, c'est un jugement. Et si nous appréhendons le regard des autres, ne serait-ce pas parce que nous nous jugeons nous-mêmes ? Aussi bien peut-il se faire qu'il y ait quelque chose à corriger chez nous.

Dans les deux cas

« Retire d'abord la poutre de ton œil, alors tu verras à retirer la paille de l'œil de ton frère » (Lc 6, 42).

Puisque tous, nous sommes confrontés aux mêmes tentations, aux mêmes obstacles, aux mêmes vicissitudes, l'attitude chrétienne est de nous entraider pour n'être pas cause de scandale, pour encourager les pécheurs à se relever, et progresser ensemble sur la voie de la sainteté jusqu'à Notre Seigneur Jésus-Christ qui est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra pour juger les vivants et les morts.

FORETTI DE SAINT FRANÇOIS DE SALES (29 JANVIER)

Un jour, une religieuse, toute préoccupée par sa vie spirituelle, entra précipitamment dans le bureau de l'évêque et lui demanda :

« Monseigneur, que dois-je faire pour devenir sainte ?

– Pour commencer, répondit-il, apprenez à entrer doucement sans claquer la porte ! »

*

Monsieur de Genève (c'était son titre officiel) avait l'habitude de donner lui-même l'aumône à tous ceux qui venaient mendier : aux indigents, aux malades et aux vieillards, il distribuait généreusement du pain, de la soupe, des légumes, des médicaments, des vêtements, de l'argent... Une fois, il donna même les chaussures qu'il portait aux pieds !

*



Alors qu'on voulait obliger François de Sales à renvoyer une personne de condition modeste, qui venait le voir souvent pour lui confier ses peines, il répondit : « Si on savait quel bonheur c'est que de mettre la paix dans un cœur, on s'estimerait heureux de l'avoir fait une seule fois dans sa vie. »

CARNET PAROISSIAL

A reçu la sépulture ecclésiastique

En l'église Notre-Dame-de-Fatima à Fabrègues

Madame Marie Poncet, le jeudi 4 décembre

Confirmations à Fabrègues

au

Prieuré Saint-François de Sales



le vendredi 8 mai 2026

Des feuilles d'inscription sont disponibles dans vos chapelles.

À défaut, demandez-en au prêtre desservant, qui répondra également à toutes vos questions sur la réception de ce sacrement

CHRONIQUE DU PRIEURÉ

Fabrègues



Vitrines vendues au marché de Noël

Pour le premier dimanche de l'Avent, monsieur l'abbé Wagner offre une méditation sur ce temps liturgique.

Le 8 décembre la procession aux flambeaux dans le parc du prieuré conclut la messe chantée en l'honneur de l'Immaculée Conception.

Le marché de Noël, présenté les dimanches 7 et 14 décembre sur le parvis de l'église, profite du beau temps ensoleillé : les stands agréablement achalandés sont bien visités et les recettes, destinées à financer la construction de la nouvelle école, atteignent des records.

Le samedi 13 décembre la journée « Travaux et

Ménages » se réduit à une demi-journée : l'efficacité des bénévoles ne nécessite pas davantage en ce temps où la nature dort ou presque...

Le 14 décembre, après la messe, a lieu le spectacle des enfants de l'école en présence de monsieur le maire de Fabrègues.

Crèche de l'église du prieuré



Perpignan

Perpignan n'est pas en reste de piété durant ce mois de décembre avec une très consolante procession de l'Immaculée Conception. Après la messe chantée du soir les fidèles plus nombreux (200?) ont porté les flambeaux derrière la Vierge illuminée, et chanté mieux que jamais le long de l'avenue Joffre le petit kilomètre qui termine à l'oratoire Notre-Dame-du-Pont, où Monsieur l'abbé Héry a prononcé une consécration de la ville à l'Immaculée Conception.

C'est pendant tout l'Avent que la salle paroissiale (Ste-Thérèse) fonctionne à plein temps : marché de Noël le dimanche 7 ; repas paroissial le dimanche 14 où les convives accueillent Monsieur l'abbé Perret du Cray. Mais aussi vente de livres sélection de Noël les dimanche 14 et 21. Derrière tout cela on découvre l'engagement de solides bénévoles que nous saluons ici avec reconnaissance.

Narbonne

Nos mois de novembre et décembre ont été riches : le 15 novembre, notre troisième conférence sur l'espérance regroupe 14 fidèles ; le 22, topo pour le « groupe jeunes » (7 présents) sur « Comment discerner ? », complément du topo « Comment être prudent ? » de janvier dernier, suivi d'un joyeux dîner ; début décembre, nous remplaçons tous nos luminaires halogènes par du LED, la facture d'électricité s'en trouvera fortement réduite... et cela éclaire mieux ! Le samedi 6 décembre, notre récollection de l'Avent sur le thème jubilaire de l'espérance regroupe 21 fidèles bien attentifs, désireux de bien préparer leurs confessions et communions à l'église, puis leurs prières du Credo et du Pater aux intentions du Souverain Pontife, que nous faisons ensemble en fin d'après-midi à la cathédrale, pour gagner l'indulgence plénière du Jubilé, à l'instar de milliers de nos autres fidèles cet été à Rome ; le 8 décembre, notre petite mais fervente procession de l'Immaculée, statue de Notre-Dame portée en tête par les Pénitents blancs, regroupe 22 fidèles ; le samedi 13, c'est grand ménage en vue de Noël ; le 20, c'est le jour d'installation de notre très jolie crèche !

Aveyron

Le 8 décembre, les fidèles de la chapelle de Nuces (Rodez) processionnent aux flambeaux pour honorer l'Immaculée Conception. La crèche, encore en chantier la veille, a été finie pour cette fête. Les travaux de la future chapelle devraient avoir lieu en janvier et février selon les disponibilités des artisans. La suite dépendra du bon vouloir des commissions de sécurité et d'accessibilité.

La future chapelle de La Cavalerie a été testée en avant-première ce samedi 13 décembre : cela ne fait qu'accroître le désir des fidèles présents à la messe d'y être de manière régulière, mais là encore, tout est entre les mains de l'administration... L'après-midi, quelques premiers travaux d'aménagement, pour donner un peu plus au lieu l'aspect d'une chapelle. La Messe de Minuit y fut également célébrée, et tout le monde était à l'abri du froid. Photos au prochain numéro !



Les prêtres du Prieuré Saint-François de Sales

vous souhaitent une sainte année 2026

Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - 34p.fabregues@fsspx.fr

<https://laportelatine.org/lieux/prieure-saint-francois-de-sales-fabregues>



Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Église Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues	Ancienne école de Nuces Hameau de Nuces 12 160 Moyrazès	Église Notre-Dame de Grâces 12, rue de Belfort 11 100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, avenue Maréchal Joffre 66 000 Perpignan
Aumônerie Saint-Pie X 45, rue de Barcelone 34 070 Montpellier	Chapelle du Sacré-Coeur Château de Cabanous 12 100 Saint-Georges-de-Luzençon		
Chapelle Notre-Dame de la médaille miraculeuse Rue de la chapelle 34 000 Lattes			
abbé Louis-Marie Berthe, Prieur louismarie.berthe@gmail.com	abbé Pierre-Marie Wagner abpmwagner@gmail.com	abbé Laurent Perret du Cray 06 40 97 21 38	abbé Lionel Héry 06 33 69 78 08 (urgence sacramentelle)

Cours Saint-Dominique Savio

1, rue neuve-des-Horts
34 690 Fabrègues

Contact : Sœurs dominicaines de la congrégation de Fanjeaux
04 67 02 42 97

Ecole Notre-Dame du Mont-Carmel

12, rue Ampère
66 000 Perpignan

Contact : abbé Laurent Perret du Cray
06 40 97 21 38